

Cordier, L. (2024). La formalisation de la notion de défektivité chez les grammairiens de l'Antiquité grecque et latine : étude en contexte des termes *ellipês* [ἐλλιπής] et *defectiuus*. *Actes des Journées de linguistique*, 1, 73-88.
<https://doi.org/10.70637/42xvqx20>

© L'auteur-e, 2024. Article en libre accès publié par les *Actes des Journées de linguistique* et diffusé sous licence [Attribution 4.0 International \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).



Actes des XXXVII^{es} Journées de linguistique | 6 et 7 mars 2024
Université Laval (Québec, Canada)

La formalisation de la notion de défektivité chez les grammairiens de l'Antiquité grecque et latine : étude en contexte des termes *ellipês* [ἐλλιπής] et *defectiuus*

Lucie Cordier 

Département de langues et cultures antiques
Université de Lille

Résumé

Problématique : La défektivité est généralement reconnue comme un phénomène grammatical permettant la catégorisation morphologique de termes dont la flexion présente des manquements en regard de leur paradigme. En grammaire moderne, elle est notamment appliquée aux verbes, avec la sous-catégorie grammaticale des « verbes défectifs ». L'étymon latin du terme « défectif » – *defectiuus* –, tout comme son équivalent grec – *ellipês* [ἐλλιπής] – sont établis chez les grammairiens grecs et latins antiques. Toutefois, ces termes ne semblent pas avoir fait l'objet d'une étude approfondie malgré de nombreux travaux sur la terminologie grammaticale antique. En particulier, les contributions des grammairiens grecs au phénomène restent inexplorées. **Objectifs :** (1) Déterminer dans quelle mesure les grammairiens grecs antiques ont reconnu et traité la défektivité en tant que phénomène grammatical (2) Déterminer si la défektivité a pu s'appliquer à d'autres catégories grammaticales que le verbe chez les grammairiens grecs et latins antiques. **Méthode :** 64 occurrences des termes *ellipês* (n = 26) et *defectiuus* (n = 38) extraits du Thesaurus Linguae Graecae et de la Library of Latin Texts ont été analysées selon plusieurs paramètres, comme : (1) le sens en contexte des termes – avec une distinction entre un usage « non technique », où le terme n'est pas utilisé dans une acception grammaticale et ne désigne pas la défektivité ; ou un usage « technique », où le terme est utilisé dans une acception grammaticale et désigne le phénomène (2) les catégories et paramètres grammaticaux désignés par ces termes. **Résultats :** Le corpus grec ne contient que 3 occurrences techniques du terme *ellipês* ; les autres occurrences (n = 23) désignent plutôt le procédé rhétorique de l'ellipse ou d'autres réalités plus communes. En revanche, une forte majorité (n = 35) des occurrences du terme *defectiuus* du corpus latin est technique. Dans les occurrences présentées issues des deux corpus, les usages techniques des termes désignent surtout les verbes mais aussi les substantifs. **Conclusions :** Tant chez les grammairiens grecs que latins, la défektivité est évoquée par l'utilisation d'un terme lexicalisé, ce qui suggère un certain degré de formalisation du phénomène. L'état du corpus grec ne permet pas d'obtenir des résultats aussi précis que pour le corpus latin, mais leur analyse respective montre que le processus de formalisation grammaticale est opéré de manière similaire. La défektivité s'appliquait aussi bien aux verbes qu'aux substantifs, ce qui indique que la restriction du phénomène aux seuls verbes ne s'est établie qu'à une période ultérieure.

Mots-clés : défektivité, grammaire, grec, latin, Antiquité

Abstract

Context: Defectivity is generally defined as a grammatical phenomenon that refers to the morphological categorization of terms whose inflection is lacking with regards to their paradigm. In modern grammar, it is especially associated with "defective verbs". The Latin etymon of the term "defective" – *defectiuus* –

and its Greek equivalent – *ellipês* [ἐλλιπής] – were found in the work of ancient Greek and Latin grammarians. However, these terms do not seem to have been studied in depth, despite numerous works on ancient grammatical terminology. Notably, the contributions of Greek grammarians to the phenomenon remain underexplored. **Aims:** (1) To determine the extent to which ancient Greek grammarians recognized and treated defectivity as a grammatical phenomenon (2) To determine whether ancient Greek and Latin grammarians applied defectivity to grammatical categories other than the verb. **Method:** 64 instances of the term *ellipês* (n=26) and *defectiuus* (n=38) extracted from the Thesaurus Linguae Graecae and the Library of Latin Texts were analyzed for several parameters, including: (1) the meaning of the terms in context - distinguishing between "non-technical" usage, where the term does not refer to defectivity in a grammatical sense, and "technical" usage, where it does (2) the grammatical categories and characteristics designated by these terms. **Results:** The Greek corpus contained only 3 technical instances of the term *ellipês*; the other instances (n=23) referred to either the rhetorical device named "ellipsis" or other more common referents. In contrast, a large majority (n=35) of the instances of the term *defectiuus* in the Latin corpus were technical. Across both corpora, the technical usage of the terms referred mainly to verbs but also included references to substantives. **Conclusions:** In the work of both Greek and Latin grammarians, defectivity is designated via a lexicalised term, which suggests a certain degree of formalization of the phenomenon. While the state of the Greek corpus does not allow for the same level of confidence in the results as the Latin corpus, the analyses show that the grammatical formalization of defectivity was similar. Defectivity was applied to verbs as well as substantives, which indicates that the phenomenon became restricted to verbs only at a later period.

Keywords: defectivity, grammar, Greek, Latin, Antiquity

1. Introduction

1.1 État de la recherche

Neveu (2017) définit la défectivité, en français moderne, comme un phénomène grammatical permettant la catégorisation de termes, peu importe leur catégorie grammaticale, dont la flexion présente des manquements en regard de leur paradigme : elle relève donc de la typologie morphologique. La notion semble caractériser les seuls verbes, si l'on se réfère à la sous-catégorie grammaticale des « verbes défectifs », certainement parce qu'il s'agit d'un phénomène catégorisé en français moderne et que les verbes possèdent de nombreux paramètres : le mode, le temps, la voix, la personne et le nombre. En effet, Neveu (2017) donne uniquement des exemples verbaux pour illustrer le phénomène : la défectivité s'y applique lorsqu'il manque un mode ou un temps dans leur conjugaison par rapport à d'autres paradigmes ; aussi, un mode peut être défectif, comme l'impératif, auquel il manque des personnes grammaticales (ce mode ne peut être conjugué qu'à trois personnes grammaticales sur six, à savoir la deuxième personne du singulier, ainsi que la première et la deuxième personne du pluriel ; ainsi, pour le verbe « faire » : *fais, faisons, faites*). Mais la catégorie verbale semble être utilisée à titre d'exemple car Neveu (2017) affirme que la défectivité s'applique à une « structure linguistique », *a priori* indifférenciée en termes de catégorie grammaticale.

Les études sur la défectivité sont peu nombreuses. Gilliéron (1919) a travaillé sur la défectivité de certains verbes uniquement. Adouani (1994) fait une ébauche du phénomène en diachronie. Nous résumons ses observations ici. Il y retrace l'histoire

du terme « défectif » puis du traitement de la défectivité dans les grammaires modernes, avant de redéfinir la notion de « verbe défectif » et d'étendre la défectivité à d'autres catégories grammaticales (voir Adouani, 1994, p. 5-7). Il résume l'histoire du terme « défectif » en trois étapes. D'abord, comme Neveu (2017), il note l'étymon latin et recense quelques exemples, uniquement verbaux, chez Donat et Diomède, et chez Consentius (V^e siècle) et Priscien. Puis, au Moyen Âge, le terme serait utilisé pour les verbes ou les substantifs qui présentent un manquement dans leur flexion, voire pour parler de l'ellipse. Plutôt qu'un phénomène grammatical, l'ellipse relève de la rhétorique : en français moderne, elle consiste à omettre tout ou partie d'un discours dans le but de le raccourcir, sans pour autant en altérer le sens, la compréhension ou l'analyse grammaticale. Il y aurait donc un *continuum* lexical, pour ce phénomène, entre grammaire et rhétorique. Enfin, en français moderne, l'emploi de l'adjectif « défectif » semble restreint à la grammaire. Adouani (1994) explique que des divergences existent sur les catégories grammaticales auxquelles peut s'appliquer la notion : les grammaires Grevisse (1975) et Wagner et Pinchon (1962) appliquent la défectivité uniquement aux verbes, tandis qu'Arrivé et al. (1986) l'appliquent à toute catégorie grammaticale. Quant aux « verbes défectifs », eux aussi sont définis différemment selon les grammaires : Grevisse (1975) les définit comme des verbes auxquels il manque certains temps et certaines personnes ; Wagner et Pinchon (1962) reprennent la même définition mais notent un manque de mode ; Bonnard (1981) établit un lien entre le manque d'un temps et le fait que l'usage l'a fait disparaître : ainsi un verbe ne serait pas naturellement défectif. Adouani (1994) démontre donc qu'il existe des champs divers d'application de la notion, mais souvent restreints aux verbes. La définition même des « verbes défectifs » est imprécise, car multiple¹. En retraçant l'histoire de la notion depuis son étymon, l'auteur montre que celle-ci prendrait ses fondements chez les grammairiens latins.

1.2 Limites de la littérature existante

L'état actuel de la recherche montre que la défectivité chez les grammairiens de l'Antiquité grecque et latine n'a été que peu ou partiellement étudiée. Il se caractérise donc par des limites importantes. Nous en relevons deux principales.

D'abord, l'utilisation du terme *defectivus* par les grammairiens latins pour définir la défectivité comme phénomène grammatical catégorisant semble pouvoir être davantage exploitée. Adouani (1994) en fait un court développement, et donne des exemples d'utilisation du terme *defectivus* uniquement appliqué aux verbes. Les définitions de la défectivité en français moderne semblent pourtant tendre vers l'inclusion de toutes les catégories grammaticales. Nous pouvons alors nous

¹ Adouani (1994) propose une nouvelle définition de la notion. Il y inclut notamment les verbes impersonnels et l'élargit à d'autres catégories grammaticales : les adjectifs, mais aussi certains substantifs, qui ne possèdent pas de féminin. Nous pouvons nous rappeler la théorie de l'usage énoncée par Bonnard (1981), puisqu'aujourd'hui l'usage est davantage à la féminisation des termes qui pouvaient être jusqu'alors uniquement masculins.

demander à quelle autre « structure linguistique »² peut être appliquée la défektivité, si elle s'est toujours appliquée à ce même phénomène verbal catégorisant et nous intéresser à sa qualification spécifique. Convoquer les grammairiens grecs et latins pourrait être un moyen d'étudier la formalisation de la notion, et son évolution jusqu'en français moderne.

Également, les possibles contributions des grammairiens grecs pour poser les fondements de la notion semblent avoir été négligées. Adouani (1994) ne convoque que quelques grammairiens latins, sans références aux grammairiens grecs. Or il est hautement probable qu'ils la traitent également : en effet, l'émergence de la notion pourrait être antérieure aux grammairiens latins puisqu'ils lisaient abondamment leurs homologues grecs, dont ils s'inspiraient (voir Groupe *Ars Grammatica*, 2023, p. 53-57). On note ainsi chez Priscien une utilisation de la terminologie grecque pour éclairer la terminologie latine, ou encore une justification de l'existence de certaines formes latines par analogie avec des formes grecques. Le grec aurait alors une fonction pédagogique, puisqu'il permet de comprendre la grammaire latine au moins d'un point de vue terminologique et morphologique.

1.3 Objectifs

Cette étude sur le phénomène de défektivité répondra aux deux questions de recherche suivantes, issues des deux limites identifiées ci-dessus :

- 1) Dans quelle mesure les grammairiens grecs antiques ont-ils reconnu et traité la défektivité en tant que phénomène grammatical ?
- 2) La défektivité a-t-elle pu s'appliquer à d'autres catégories grammaticales que le verbe ?

2. Méthode

2.1 Termes retenus

Le terme *defectivus* étant posé comme étymon du terme « défectif », nous le retenons pour guider l'étude dans le corpus de littérature grammaticale latine. Précisons néanmoins que d'autres termes pourraient avoir été utilisés pour traiter du phénomène, mais cela serait l'objet d'une étude indépendante. Pour mener la même recherche dans le corpus grec, il s'agit donc de poser un équivalent grec au terme *defectivus* : les lexiques de Schad (2007) et de Bécarès Botas (1985) indiquent le terme *ellipês* [ἐλλιπής]³.

² *Supra*, section 1.1. Nous reprenons ici l'expression de Neveu (2017).

³ Nous précisons ici que c'est bien le terme grec, et non sa translittération latine, qui a été utilisé pour les recherches présentées ensuite. Pour la fluidité de la lecture, nous utiliserons désormais la translittération dans la rédaction. Il en va de même pour les titres des œuvres grecques, qui sont inscrits en latin par souci de fluidité, à la fois dans la rédaction et dans la bibliographie.

2.2 Formalisation de la notion de défectivité

Nous comprenons deux niveaux d'analyse de la formalisation du phénomène de défectivité aux fins de cette étude :

- 1) L'utilisation d'une expression lexicalisée plutôt que d'une expression périphrastique pour désigner la défectivité suggère un niveau de formalisation avancé du phénomène, un terme lexicalisé ayant un sens assez stable et spécifique avec lequel la communauté linguistique en question est familière (voir Brinton et Traugott, 2010, p. 45-47). Nous reviendrons sur l'analyse de la lexicalisation du phénomène par les paramètres « usage non technique » et « usage technique » des termes à l'étude (voir *infra*, section 2.4).
- 2) Les paramètres grammaticaux visés par le phénomène de défectivité chez les grammairiens grecs et latins antiques, que nous cherchons à établir parmi les suivants : le mode, le temps, la voix, la personne et le nombre (voir *supra*, section 1.1).

2.3 Constitution du corpus

Une recherche des termes *ellipês*⁴ et *defectiuus*⁵ a été menée grâce à deux outils, respectivement le *Thesaurus Linguae Graecae* (TLG) et la *Library of Latin Texts* (LLT), qui sont des bases de données dont l'objectif est le recensement des textes grecs pour l'un, des textes latins pour l'autre, anonymes ou attribués. Dotées de nombreuses fonctionnalités, elles sont notamment utilisées pour produire des recherches lexicales dans les textes.

Notre étude s'appuie sur un corpus d'extraits de grammairiens grecs et latins choisis après la recherche des termes *ellipês* et *defectiuus* respectivement dans le TLG et la LLT. Au total, 49 occurrences du terme *ellipês* ont résulté de la recherche dans le TLG, et 957 occurrences du terme *defectiuus* ont résulté de la recherche dans LLT. Quelques précisions sur ces chiffres : le TLG permettant d'effectuer une recherche lexicale directement par discipline d'écriture (par exemple, écrits de grammaire, de géographie, etc.), nous avons pu mener la recherche uniquement dans le corpus grammatical et avons donc obtenu, en tout, 49 résultats. À titre informatif, la recherche sans filtre disciplinaire donnait 1 488 résultats. En revanche, la LLT ne permet pas de filtrer la recherche par discipline d'écriture. Nous avons donc dû mener la recherche dans le corpus latin complet et avons obtenu 957 résultats, triés manuellement en nous en tenant aux grammairiens latins les plus importants.

⁴ Pour cette recherche, toutes les désinences et tous les degrés possibles de l'adjectif ont été pris en compte.

⁵ Comme pour la recherche grecque, toutes les désinences et tous les degrés possibles de l'adjectif ont été pris en compte.

Ont été retenus des grammairiens de différents siècles dont les corpus sont exploitables⁶ et/ou contiennent au moins 3 occurrences des termes *ellipês* et *defectiuus*. Chez les grammairiens grecs, nous avons retenu Aristonicus (-I^{er} siècle) et Apollonius Dyscole (II^e siècle) ; chez les grammairiens latins, Sacerdos (III^e siècle), Diomède (IV^e siècle), Donat (IV^e siècle), Audax (V^e/VI^e siècles) et Priscien (VI^e siècle).

La recherche du terme *ellipês* a donné, chez ces grammairiens grecs, 26 résultats : 3 chez Aristonicus (-I^{er} siècle) et 23 chez Apollonius Dyscole (II^e siècle). Pour Aristonicus, les occurrences sont tirées de deux traités⁷ : le *De signis Odysseae*, avec 1 occurrence ; et le *De signis Iliadis*, avec 2 occurrences. Pour Apollonius Dyscole, elles sont tirées de quatre traités : le *De pronomibus*, avec 8 occurrences ; le *De aduerbiis*, avec 3 occurrences ; le *De constructione*, avec 10 occurrences ; et le *De coniunctionibus*, avec 2 occurrences. Les grammairiens grecs les plus éminents comme Aristophane de Byzance (-III^e/-II^e siècles) ou encore Denys le Thrace (-II^e/-I^{er} siècles) n'ont pu être retenus, car aucune occurrence du terme *ellipês* ne figure dans leur œuvre⁸.

La recherche du terme *defectiuus* a donné, chez ces grammairiens latins, 38 résultats : 17 occurrences chez Sacerdos (III^e siècle) ; 4 chez Diomède (IV^e siècle) ; 7 chez Donat (IV^e siècle) ; 2 chez Audax (V^e/VI^e siècles) et 8 chez Priscien (VI^e siècle). Pour chacun des auteurs, les occurrences sont respectivement tirées des œuvres suivantes : *Artes grammaticae* ; *Ars grammatica* ; *Ars grammatica* ; *Excerpta de Scauri et Palladii libris* ; et *Ars grammatica*.

2.4 Analyse

Nous avons produit une analyse systématique des contextes d'emploi du terme *ellipês* chez les grammairiens grecs, puis du terme *defectiuus* chez les grammairiens latins, afin d'en étudier le processus de lexicalisation et ainsi, de formalisation (voir *supra*, section 2.2). Nous en présentons quelques occurrences, sur la base de trois variables : l'auteur auquel le texte-source est attribué, son époque approximative d'écriture et le terme employé (*ellipês* ou *defectiuus*). Nous avons annoté cette dernière variable par la mobilisation de deux paramètres : l'usage non technique et l'usage technique, que nous définissons.

⁶ Certains textes sont anonymes, fragmentaires, ou bien trop tardifs (XVIII^e-XIX^e siècles pour l'auteur grec Neophytus Ducas, par exemple) et sont donc difficilement exploitables dans le cadre précis de cette étude. Nous avons donc retenu des textes édités, attribués, et dans une période située à la fois un peu avant et un peu après Jésus-Christ. Mais nous ne prétendons pas ici borner chronologiquement l'Antiquité grecque et latine par le choix de ces auteurs.

⁷ La référence de chacun des textes antiques cités figure en bibliographie (voir *infra*, section 7.1).

⁸ Précisons que cela ne signifie pas nécessairement que ces grammairiens n'abordent pas le phénomène de défectivité, mais seulement qu'ils ne mobilisent pas le terme *ellipês* pour cela. Comme expliqué dans la discussion (voir *infra*, section 4.2), l'élargissement de la recherche lexicale pourrait contribuer, à l'avenir, à inclure ces auteurs dans le corpus d'étude.

- 1) Le terme *ellipês* ou *defectiuus* est utilisé par le grammairien au cours de son discours dans une acception non-grammaticale, c'est-à-dire qui ne désigne pas le phénomène de défectivité, et est donc employé dans un usage que nous appelons « usage non technique ».
- 2) Le terme *ellipês* ou *defectiuus* permet de désigner le phénomène de défectivité et/ou de cibler les catégories grammaticales qui la concernent, et est donc employé par le grammairien dans un usage que nous appelons « usage technique ».

L'identification d'un usage technique des termes permettra de mettre en évidence les différents champs d'application de la défectivité, à savoir les catégories grammaticales auxquelles elle peut s'appliquer et les paramètres grammaticaux qui peuvent la définir (voir *supra*, section 2.2).

3. Résultats

Dans cette section, nous présentons les résultats de nos analyses des termes *ellipês* (voir *infra*, section 3.1) et *defectiuus* (voir *infra*, section 3.2).

3.1 Analyse des emplois du terme *ellipês* chez les grammairiens grecs

Dans le corpus retenu, 23 occurrences d'usage non technique et 3 occurrences d'usage technique ont été identifiées chez les grammairiens grecs. Nous les résumons dans le Tableau 1 ci-dessous avant de les présenter de manière plus détaillée :

Tableau 1. Occurrences d'usage non technique et d'usage technique du terme *ellipês* dans le corpus grec

Auteur	Époque	Occurrences d'usage non technique	Occurrences d'usage technique	Total
Aristonicus	-I ^{er} siècle	3	0	3
Apollonius Dyscole	II ^e siècle	20	3	23
Total		23	3	26

3.1.1 Occurrences d'usage non technique

Les résultats et leur analyse mettent en évidence 20 occurrences d'usage non technique chez ces grammairiens. Autrement dit, le terme *ellipês* est utilisé par le grammairien au cours de son discours dans une acception non-grammaticale, c'est-à-dire qui ne désigne pas le phénomène de défectivité.

Dans son usage non technique, le terme *ellipês* peut : signaler l'absence d'un terme (1) ; l'incomplétude d'un développement (2) ; le manque d'un des sens (3). Nous remarquons qu'une majorité du nombre d'occurrences relève d'un usage non technique. Malgré cela, il semble clair qu'il partage avec l'usage technique un

noyau de sens commun : il s'agit toujours d'exprimer un manque ou une absence, mais seulement appliqué à des champs plus généraux que la grammaire.

- (1) [...] καὶ οὐκ ἔστιν **ἔλλιπής** ὁ λόγος. (Aristonicus, *De signis Odysseae*, 1869, p. 30)
« [...] et le terme n'est pas **manquant**. »⁹
- (2) Ἡ προκατελεγμένη σύνταξις περὶ συνδέσμων ὑπὸ πλειόνων γραμματικῶν, **ἔλλιπεστέρα** καθεστῶσα [...]. (Apollonius Dyscole, *De coniunctionibus* [trad. J. Lallot], 2001, p. 65-66)
« L'exposé systématique sur les conjonctions établi par la plupart des grammairiens restait **assez incomplet** [...]. »
- (3) Οὐ γὰρ **ἔλλειπεῖς** εἰσιν τοῦ ἐξιδιοποιουμένου τὴν φωνήν, λέγω τῆς ἀκοῆς. (Apollonius Dyscole, *De constructione* [trad. J. Lallot], 1997, p. 209-210)
« [...] puisqu'ils ne sont pas **privés du** [sens] qui capte la voix, je veux dire de l'ouïe. »

Au cours de l'analyse des occurrences, nous avons pu observer que certaines d'entre elles renvoyaient au phénomène d'ellipse, qui est davantage un procédé rhétorique que grammatical. Cette observation étaye l'affirmation d'Adouani (1994), qui supposait un *continuum* lexical, pour ce phénomène, entre grammaire et rhétorique (voir *supra*, section 1.1). Nous reviendrons sur ce point dans les futures avenues de recherches (voir *infra*, section 4.3).

3.1.2 Occurrences d'usage technique

Les résultats et leur analyse mettent en évidence 3 occurrences d'usage technique chez ces grammairiens. Le terme *ellipês* permet alors de désigner le phénomène de défektivité et/ou de cibler les catégories grammaticales qui le concernent.

Dans son usage technique, le terme *ellipês* sert à signaler un défaut de flexion dans une conjugaison (4) ou dans une déclinaison (5).

- (4) **ἔλλειπεστέρα** ἢ ἀπαρέμφατος ἔγκλισις [...]. (Apollonius Dyscole, *De constructione* [trad. J. Lallot], 1997, p. 228)
« Quant à la **pauvreté formelle** du mode infinitif [...] ».
- (5) Ἴσως δὲ καὶ τὸ **ἔλλειπές** τῆς εὐθείας ἀνεπλήρωσαν Δωριεῖς [...]. (Apollonius Dyscole, *De pronomibus*, 1965, p. 33)
« Les Doriens ont vraisemblablement remédié au **manque** du nominatif [...] ».

⁹ Sauf indication contraire, les traductions sont personnelles. Notons ici une incertitude quant à la traduction du terme λόγος. Nous choisissons de le traduire simplement par « terme », mais il est relativement polysémique. Voici une liste non-exhaustive des sens possibles du terme : « parole », « mention », « bruit entendu », « récit », « raison ».

Bien que les emplois d'usage technique soient drastiquement moins nombreux que ceux d'usage non technique, ils nous révèlent que la défectivité s'applique autant aux verbes qu'aux substantifs ou, par extension, aux adjectifs, puisque sont évoqués les cas grammaticaux. Nous remarquons cependant que même quand le terme est utilisé à des fins techniques, il ne semble pas être associé à un phénomène grammatical réellement défini par le grammairien.

Les paramètres grammaticaux concernés chez Apollonius Dyscole sont présentés dans le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Paramètres grammaticaux concernés par la défectivité dans le corpus grec

Auteur	Époque	Classe(s) grammaticale(s) concernée(s)	Paramètres grammaticaux concernés
Apollonius Dyscole	II ^e siècle	- catégorie verbale - catégorie nominale	- mode verbal - cas grammatical

3.2 Analyse des emplois du terme *defectivus* chez les grammairiens latins

Dans le corpus retenu, 3 occurrences d'usage non technique et 35 occurrences d'usage technique ont été identifiées chez les grammairiens latins. Nous les résumons dans le Tableau 3 ci-dessous avant de les présenter de manière plus détaillée :

Tableau 3. Occurrences d'usage non technique et d'usage technique du terme *defectivus* dans le corpus latin

Auteur	Époque	Occurrences d'usage non technique	Occurrences d'usage technique	Total
Sacerdos	III ^e siècle	3	14	17
Diomède	IV ^e siècle	0	4	4
Donat	IV ^e siècle	0	7	7
Audax	V ^e /VI ^e siècles	0	2	2
Priscien	VI ^e siècle	0	8	8
Total		3	35	38

3.2.1 Occurrences d'usage non technique

Les résultats et leur analyse mettent en évidence 3 occurrences d'usage non technique, chez Sacerdos (voir 6-7). Autrement dit, le terme *defectivus* est utilisé par le grammairien au cours de son discours dans une acception non-grammaticale, c'est-à-dire qui ne désigne pas le phénomène de défectivité.

(6) [...] *sum, elocutione defectivum*. (Sacerdos, *Artes grammaticae*, 1874, p. 430)

« [...] "être", **défectif** quant à son usage ».

- (7) [...] *quaedam defectiua, sed elocutione, [...] declinationis defectiuae elocutione, [...].* (Sacerdos, *Artes grammaticae*, 1997, p. 442)

« [...] Ce type de verbes est **défectif**, mais quant à leur usage, [...] d'une déclinaison **défective** quant à l'usage, [...] ».

Ces occurrences sont presque identiques, puisqu'elles sont toutes associées au substantif *elocutio*, et renvoient à l'expression du discours. Sacerdos aborde ici la défectivité sous un angle grammatical puisqu'il mentionne les déclinaisons, mais évoque une défectivité dite d'« usage », voulue par l'*usus*, et non « naturelle »¹⁰. Par exemple, le verbe *sum*, souvent sous-entendu en latin, illustre cette défectivité voulue. Ainsi, ces cas relèvent d'un usage non technique, dépendant de l'*usus* plutôt que de règles grammaticales ou d'anomalies morphologiques, et renvoient davantage au phénomène d'ellipse (voir *infra*, section 4.3).

3.2.2 Occurrences d'usage technique

Les résultats et leur analyse mettent en évidence 35 occurrences d'usage technique chez ces grammairiens. Le terme *defectiuus* permet alors de désigner le phénomène de défectivité et/ou de cibler les catégories grammaticales qui la concernent.

Dans son usage technique, le terme *defectiuus* sert à faire remarquer un défaut dans la conjugaison d'un verbe. Plus que cela, il semble caractériser un phénomène grammatical (voir 8-10). Le terme *defectiuus* caractérise donc le verbe et peut même être associé à un terme catégorisant, comme *species*¹¹, permettant d'ériger les verbes défectifs au rang de phénomène catégorisant.

- (8) *Defectiua uerba quae sunt ?* (Audax, *Excerpta de Scauri et Palladii libris*, 1880, p. 347)

« Que sont les verbes **défectifs** ? ».

- (9) *De defectiua uerborum species.* (Diomède, *Ars grammatica*, 1857, p. 346)

« De la **défectivité** des verbes ».

- (10) *Qualitates uerborum sunt hae, [...], defectiua, [...].* (Diomède, *Ars grammatica*, 1857, p. 342)

« Les types de verbes sont ceux-ci, [...], **défectif**, [...] ».

Tout comme dans les grammaires françaises contemporaines citées par Aduani (1994), nous observons des divergences dans la définition de la défectivité (voir *supra*, section 1.1). Nous remarquons que selon les grammairiens, les paramètres qui

¹⁰ *Supra*, section 1.1. Rappelons-nous ici la thèse de Bonnard (1981). Bien que sur un plan différent, la question de l'usage dans le cadre du phénomène de défectivité est aussi soulevée par les grammairiens antiques comme Sacerdos.

¹¹ Nous trouvons 6 occurrences du terme *species* associé à l'adjectif *defectiuus* : 4 chez Sacerdos ; 2 chez Diomède.

l'impliquent variant : Audax n'inclut pas le nombre (11) ; Diomède, le genre (12) ; là où Donat donne des paramètres détaillés (13). Nous comptons néanmoins trois paramètres récurrents qui constitueraient ses fondements : le défaut de mode, de temps ou de personne.

- (11) *Quae in declinatione deficiunt, id est in genere uel persona uel coniugatione uel tempore, [...], ob id **defectiua** dicuntur.* (Audax, *Excerpta de Scauri et Palladii libris*, 1880, p. 347)

« Ceux qui subissent un manque dans leur flexion, c'est-à-dire dans le genre, la personne, la conjugaison ou le temps, [...], pour cela on dit qu'ils sont **défectifs** ».

- (12) ***Defectiua** uerborum species est cum in declinatione uerba deficiunt nec habent aut omnia tempora aut omnes numeros aut omnes personas aut < omnes > modos.* (Diomède, *Ars grammatica*, 1857, p. 346)

« La **défectivité** des verbes s'applique quand, dans leur flexion, les verbes subissent un manque et ne possèdent pas tous les temps, tous les nombres, toutes les personnes ou tous les modes ».

- (13) *Sunt uerba **defectiua** alia per modos, [...], alia per formas, [...], alia per coniugationes, [...], alia per genera, [...], alia per numeros, [...], alia per figuras, [...], alia per tempora, [...], alia per personas, [...].* (Donat, *Ars grammatica*, 1864, p. 385)

« Il existe des verbes **défectifs** sous différents rapports, les modes, [...] ; les flexions, [...] ; les conjugaisons, [...] ; les genres, [...] ; les nombres, [...] ; les formes, [...] ; les temps, [...] ; les personnes, [...]. ».

L'inclusion de certains paramètres communs aux verbes et à d'autres catégories grammaticales, comme le genre et le nombre, indiquent que, par définition, la défectivité pourrait aussi bien s'appliquer aux verbes qu'aux substantifs, comme en grec : notons qu'en latin, seul Priscien mentionne cette extension du champ d'application de la défectivité (14).

- (14) *Unus ergo ex his plerumque quattuor modis inuenitur, qui facit tam uerba quam alias partes orationis esse **defectiuas**. [...], ut *fas* genetiuum non habet ; [...].* (Priscien, *Ars grammatica* [trad. Groupe *Ars Grammatica*], 2023, p. 105)

« C'est donc en général l'un de ces quatre types de **défectivité** qui affecte aussi bien les verbes que d'autres parties du discours. [...]. Par exemple, *fas* n'a pas de génitif ; [...] ».

De plus, remarquons qu'au-delà d'être utilisée à des fins techniques, elle semble être associée à un phénomène grammatical réellement identifié et défini par les grammairiens.

Nous résumons les paramètres grammaticaux concernés par la notion de défectivité désignée par le terme *defectiuus* dans le Tableau 4 ci-dessous :

Tableau 4. Paramètres grammaticaux concernés par la défektivité dans le corpus latin

Auteur	Époque	Classe(s) grammaticale(s) concernée(s)	Paramètres grammaticaux concernés
Sacerdos	III ^e siècle	- catégorie verbale - catégorie nominale	Non mentionnés dans les extraits analysés
Diomède	IV ^e siècle	- catégorie verbale	- temps - personne - mode - nombre
Donat	IV ^e siècle	- catégorie verbale	- temps - personne - mode - nombre - genre - flexion
Audax	V ^e /VI ^e siècles	- catégorie verbale	- temps - personne - genre
Priscien	VI ^e siècle	- catégorie verbale - catégorie nominale	Non mentionnés dans les extraits analysés

4. Discussion

4.1 Retour sur les objectifs de l'étude

Les définitions de la défektivité en français moderne (voir *supra*, section 1.1) ont soulevé quelques questionnements : comment définir la défektivité ? Est-elle un phénomène uniquement verbal ? Son champ d'application se restreint-il à la grammaire ? L'étymon latin du terme nous a conduit à mener des recherches sur la notion chez les grammairiens grecs et latins, qui avait été ébauchée par Adouani (1994). L'étude proposait de répondre aux questions de recherche qui suivent, formulées à partir des études déjà menées :

- 1) Dans quelle mesure les grammairiens grecs antiques ont-ils reconnu et traité la défektivité en tant que phénomène grammatical ?
- 2) La défektivité a-t-elle pu s'appliquer à d'autres catégories grammaticales que le verbe ?

L'étymon latin a été enrichi par une recherche lexicale chez les grammairiens grecs. Les recherches centrées sur les adjectifs *ellipês* et *defectiuus*, posés ici comme termes spécifiques à la notion, ont permis de mettre en évidence la formalisation du phénomène et de donner des éléments de réponse aux questions de recherche posées :

- 1) Bien que le corpus grec soit réduit par rapport au corpus latin, l'analyse des occurrences montre que la formalisation du phénomène est opérée de la même manière chez les Grecs et les Latins, c'est-à-dire par le processus de lexicalisation et l'identification de ses champs d'application. L'utilisation d'un terme précis pour désigner un phénomène, plutôt que l'utilisation de périphrases par exemple, indique une formalisation précise de ce phénomène. Ainsi, nous pouvons dire que les grammairiens grecs reconnaissaient et traitaient déjà la défectivité comme un phénomène grammatical catégorisé, en la conceptualisant selon des critères dont les Latins auraient ensuite hérité.
- 2) Dès son origine chez les grammairiens grecs, puis chez les grammairiens latins, la défectivité est appliquée tant aux verbes qu'aux autres catégories grammaticales : la restriction verbale est donc apparue plus tard dans l'évolution de la langue, certainement avec l'apparition de l'ancien français, qui sonne aussi la disparition des cas grammaticaux tels qu'on les connaissait en grec et en latin.

4.2 Forces et limites

Nous identifions deux forces à l'étude menée :

- 1) L'étude prend en compte le corpus grammatical grec, là où seul le corpus grammatical latin avait pour le moment été considéré.
- 2) Par le prisme d'une analyse en contexte d'occurrences choisies, l'étude permet de considérer de manière précise le phénomène chez les grammairiens grecs et latins antiques, et ainsi d'ébaucher les différentes étapes de son évolution jusqu'en français moderne.

Ces forces sont contrebalancées par deux limites, que l'approfondissement des recherches tâchera de combler :

- 1) Malgré la force que représente la prise en compte des grammairiens grecs dans l'étude de la formalisation du phénomène, ce dernier corpus est mince par rapport au corpus latin, lui-même réduit par rapport au nombre total d'occurrences issu de la recherche. En effet, l'état des textes grecs rendant parfois difficile leur exploitation, nous manquons actuellement de sources pour le compléter. Mener en parallèle un travail philologique de reconstruction des textes semble donc indispensable pour approfondir l'étude du phénomène et de sa formalisation.
- 2) L'étude n'a été menée que sur un échantillon d'occurrences en regard de la totalité des données disponibles (voir *supra*, section 2.3), y compris sur le corpus réduit qui a été établi. Dans la suite des recherches, il conviendra d'étudier l'ensemble des données disponibles du corpus, en plus des données récoltées par son élargissement.

4.3 Futures avenues de recherche

Les termes *ellipês* et *defectiuus* ont été nos références pour la conception du corpus. Cependant, au cours de l'analyse du relevé dans le corpus latin, il est apparu que le verbe associé au terme *defectiuus*, *deficio*¹², était lui aussi employé par les grammairiens latins pour traiter la notion.¹³ Ajouter ce verbe à la recherche lexicale pourrait aider à l'élargissement du corpus d'occurrences. Parallèlement, les verbes *elleipô* [ἐλλείπω] et *leipô* [λείπω] pourraient eux aussi être utilisés par les grammairiens grecs, en plus du terme *ellipês*, pour traiter de la défektivité, voire de l'ellipse. Ici, nous avons choisi de nous cantonner aux adjectifs car nous cherchions à identifier la naissance d'un phénomène grammatical catégorisant et à déterminer à quelles catégories grammaticales pouvaient s'appliquer le phénomène.

Enfin, l'observation de certaines occurrences du terme *ellipês* renvoyant au phénomène d'ellipse vient étayer l'affirmation d'Adouani (1994), qui supposait un *continuum* lexical, pour ce phénomène, entre grammaire et rhétorique (voir *supra*, sections 1.1 et 3.1.1). Ces deux disciplines étant profondément corollaires chez les auteurs grecs et latins¹⁴, notamment du point de vue lexical, la confirmation de cette hypothèse par l'analyse des textes offre parallèlement l'opportunité d'étudier les termes retenus selon ce double principe d'application.

Nombre de mots (incluant les notes de bas de page) : 4754

5. Matériel connexe

Le matériel lié au processus d'évaluation de cet article est stocké sur Figshare :

<https://doi.org/10.6084/m9.figshare.26116771.v1>

6. Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce travail et m'ont aidée à le mener à bien.

J'aimerais d'abord remercier ma directrice de mémoire, Ruth Webb (professeure de langue et littérature grecques à l'Université de Lille), pour avoir supervisé mon travail de recherche pendant deux années. Le sujet présenté ici représente l'un des piliers centraux de ce dernier. Je voudrais également témoigner toute ma reconnaissance à ma co-directrice, Séverine Issaeva-Touchard (maîtresse de conférences en langue, linguistique et littérature latines à l'Université de Lille), qui a elle aussi accepté de me superviser et de m'accompagner dans mes travaux et tout particulièrement sur ce point de recherche.

¹² *Supra*, section 3.2.2. Voir les termes soulignés dans les exemples (11) et (12).

¹³ Adouani (1994, p. 3) observe aussi cela.

¹⁴ À ce sujet, voir par exemple Montanari (2020) et Dickey (2007).

Je souhaiterais adresser tous mes remerciements à Valentin Decloquement (maître de conférences en langue et littérature grecques à l'Université Lumière-Lyon 2), pour ses relectures attentives, ses suggestions, sa patience, et l'intérêt qu'il a toujours porté à chaque étape de mon travail.

Enfin, je tiens à manifester ma gratitude envers l'ensemble de l'équipe éditoriale des *Journées de la Linguistique*, pour leur fidèle accompagnement dans le processus de communication, d'évaluation et de publication, ainsi que pour leur réactivité. Je remercie tout particulièrement l'évaluatrice anonyme pour sa précieuse relecture.

7. Références

7.1 Sources antiques

- Apollonius Dyscole. (1965). *De pronomibus*. Dans R. Schneider (dir.), *Grammatici Graeci* (Vol. 2.1, p. 3-116). Teubner. (Écrit original datant du II^e siècle).
- Apollonius Dyscole. (1997). *De constructione* (trad. J. Lallot). Vrin. (Écrit original datant du II^e siècle).
- Apollonius Dyscole. (2001). *De coniunctionibus* (trad. J. Lallot). Vrin. (Écrit original datant du II^e siècle).
- Apollonius Dyscole. (2021). *De aduerbiis* (trad. L. Dumarty). Dans *Traité des adverbes : Introduction générale, édition critique, traduction française et commentaire*. Vrin. (Écrit original datant du II^e siècle).
- Aristonicus. (1869). *De signis Odysseae*. Dans O. Carnuth (dir.), *Περὶ σημείων Ὀδυσσεΐας reliquiae emendatiores*. Hirzel. (Écrit original datant du I^{er} siècle).
- Aristonicus. (1965). *De signis Iliadis*. Dans L. Friedländer (dir.), *Περὶ σημείων Ἰλιάδος reliquiae emendatiores*. Hakkert. (Écrit original datant du I^{er} siècle).
- Audax. (1880). *Excerpta de Scauri et Palladii libris*. Dans H. Keil (dir.), *Grammatici Latini* (vol. 7, p. 320-362). Teubner. (Écrit original datant du V^e/VI^e siècles).
- Diomède. (1857). *Ars grammatica*. Dans H. Keil (dir.), *Grammatici Latini* (vol. 1, p. 299-529). Teubner. (Écrit original datant du IV^e siècle).
- Donat. (1864). *Ars grammatica*. Dans H. Keil (dir.), *Grammatici Latini* (vol. 4). Teubner. (Écrit original datant du IV^e siècle).
- Priscien. (2023). *Ars grammatica* (trad. Groupe *Ars Grammatica*). Dans *Grammaire, livre VIII : Le Verbe*. Vrin. (Écrit original datant du VI^e siècle).
- Sacerdos. (1874). *Artes grammaticae*. Dans H. Keil (dir.), *Grammatici Latini* (vol. 6, p. 427-546). Teubner. (Écrit original datant du III^e siècle).

7.2 Sources modernes

- Adouani, A. (1994). La notion de défectivité en grammaire. *L'Information Grammaticale*, 61, 3-7. <https://doi.org/10.3406/igram.1994.3106>

- Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Flammarion.
- Bécares Botas, V. (1985). *Diccionario de terminología gramatical griega*. Ediciones Universidad de Salamanca.
- Bonnard, H. (1981). *Code du français courant*. Magnard.
- Brinton, L.-J. et Traugott, E.-C. (2010). *Lexicalization and language change*. Cambridge University Press.
- Dickey, E. (2007). *Ancient Greek Scholarship: A guide to finding, reading, and understanding scholia, commentaries, lexica, and grammatical treatises, from their beginnings to the Byzantine period*. Oxford University Press.
- Gilliéron, J. (1919). *Étude sur la défectivité des verbes : la faillite de l'étymologie phonétique*. Beerstecher.
- Grevisse, M. (1975). *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Duculot.
- Montanari, F. (2020). *History of Ancient Greek scholarship: From the beginnings to the end of the Byzantine Age*. Brill.
- Neveu, F. (2017). *Lexique des notions linguistiques* (3^e éd.). Armand Colin.
- Schad, S. (2007). *A lexicon on Latin grammatical terminology*. Fabrizio Serra.
- Wagner, R.-L. et Pinchon, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Hachette.